

Cahier des charges du Responsable de camp

- Buts**
- Mettre sur pied des camps de vacances répondant aux demandes des vacanciers et des parents /référénts
 - Organiser le camp en collaboration avec les délégués du comité de l'Association et les collaborateurs du camp
- Tâches**
- Avant le camp
- La Responsable des activités engage les accompagnateurs, le choix est soumis aux Responsable et Coresponsable, afin de se conformer aux besoins des participants et d'attribuer des accompagnateurs adéquats
 - Assurer le suivi avec les accompagnateurs
 - Etudier les dossiers des vacanciers
 - Contacts avec les vacanciers
 - Remettre le dossier du vacancier à l'accompagnateur choisi
 - Accompagner les accompagnateurs lors de leur visite chez le vacancier, si besoin
 - Planifier les activités journalières (réservations, etc..... dans le détail)
 - Attribuer les locaux aux vacanciers et aux accompagnateurs
 - Présenter au Bureau Cerebral Vaud les activités journalières planifiées et le budget
 - Planifier les menus en tenant compte des régimes alimentaires avec le cuisinier
- Formation
- Participer à la préparation de la Journée de formation des accompagnateurs
 - Former les collaborateurs, sur le terrain
- Pendant le camp
- Veiller au respect des prescriptions de sécurité
 - S'assurer du bien être des participants
 - Assurer le bon déroulement du camp
 - Organiser des colloques
 - Collaborer étroitement avec le Responsable cuisine
 - Contrôler que les locaux soient en ordre
 - Adapter les activités à la situation du moment
 - Réaliser l'album photos (support CD ou autre)
 - Rédiger le rapport du camp
 - Rendre les locaux en collaboration avec le propriétaire
 - Gérer le budget et tenir une comptabilité
- Après le camp
- Remettre le rapport du camp
 - Participer à un débriefing avec le Bureau Cerebral Vaud
 - Retourner le solde de l'argent avancé ou la carte bancaire, le cas échéant
 - Organiser une réunion avec ses collaborateurs
- Compétences**
- Donner son avis sur le choix des accompagnateurs, validation par la Responsable des activités.

Lu et approuvé, le Cahier des charges ACC et les Directives travail Accompagnant valable également pour le Responsable du camp, annexe au contrat

Montpreveyres, le

Le Collaborateur :

Association Cerebral Vaud

La Co-présidente
J. Rod



La responsable des activités
A Tschanz

